



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 7 janvier 2022

CM 1100/22

EJUSTICE
JAI
JURINFO
COPEN

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant:	XAVIER THOREAU xavier.thoreau@consilium.europa.eu
Tél./Fax:	+32.2-281.45.12
Objet:	Vidéoconférence informelle des membres du Groupe de travail sur e-Justice
Date:	19 janvier 2022
Heure:	10:00
Lieu:	Videoconference

Cette réunion virtuelle se tiendra sur la plate-forme de vidéoconférence du Conseil et permettra à tous les participants de se connecter à distance. Cela signifie que chaque participant se connectera de son ordinateur, de sa tablette ou de son téléphone.

Le nombre maximum de connexions par délégation d'Etat-membre est deux.

Une note d'information contenant des instructions sur comment accéder au système et les codes d'accès pour la réunion sera envoyée séparément aux participants.

Nous vous informons également que les services d'interprétation ne seront pas disponibles. Cette réunion se tiendra uniquement en anglais.

Les délégations trouveront ci-dessous l'ordre du jour de la réunion, qui prendra la forme d'une session d'une journée le 19 janvier 2022.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Données ouvertes des décisions de justice
 - a. Questionnaire sur l'encadrement de la réutilisation des décisions de justice - Information par la Présidence et observations des Etats membres sur le questionnaire 5139/22 (document à publier)
 - b. Information par l'Office des publications de l'Union Européenne
3. "Mon espace e-Justice" – Information par la Commission
4. Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à un système de communication informatisé pour les procédures civiles et pénales transfrontières (système e-CODEX), et modifiant le règlement (UE) 2018/1726 – Information par la Présidence
5. Rapport d'étape du plan d'action e-Justice 2019-2023 - Information par la Présidence et observations des Etats-membres
WK 106 2022
6. Questions diverses

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des Délégués.